

BTS SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT

Le titulaire de ce diplôme intervient de la conception technique à la réception des ouvrages de la construction bois. Chaque projet qu'il soit de construction, de rénovation ou d'extension, le met en relation avec tous les partenaires de l'entreprise (client, fournisseurs, personnel). Ce professionnel s'insère dans une entreprise artisanale, une TPE, une PME (charpente, enveloppe et vêtements des maisons et bâtiments). Il exerce ses activités en bureau d'études, sur chantier.

QUALITÉS REQUISES

- S'intéresser à la conception en bureau d'étude
- Savoir travailler en équipe
- Être organisé et autonome
- Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

- **Apporter une réponse** technique et économique à une demande
- **Concevoir des solutions** constructives, de l'explicitation du besoin jusqu'à la définition détaillée, avec les contraintes techniques, économiques et environnementales
- **Préparer et lancer** la production
- **Piloter un chantier** en garantissant l'avancement, la qualité et la prévention des risques
- **Encadrer des équipes**
- **Collaborer** avec des partenaires

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI (EN BRUT)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans
1^{re} année	432,84 €	689,34 €	849,65 €
2^e année	625,22 €	817,59 €	977,90 €

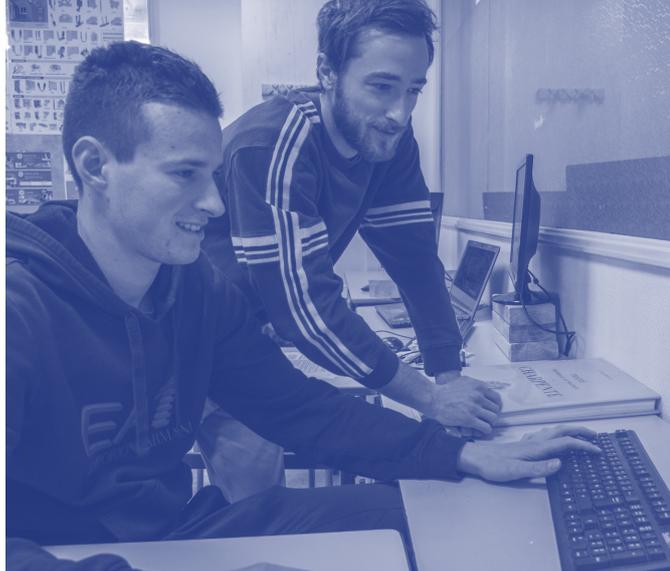
Brut mensuel minimal pour un apprenti pour temps plein au 01/01/2022
Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage : <https://www.service-public.fr/>

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce BTS s'insère dans une entreprise artisanale, une TPE, une PME (charpente, enveloppe et vêtements des maisons et bâtiments). Il exerce ses activités en bureau d'études, sur chantier. Il évolue vers des fonctions de conducteur de travaux, de chargé d'affaires, de responsable de projets, responsable de bureau d'études de prix, responsable de fabrication en atelier, responsable de bureau d'études techniques, voire d'adjoint au chef d'entreprise.

Métiers accessibles :

- **Conducteur·trice de travaux**
- **Charpentier·ère**
- **Responsable de fabrication**



HORAIRES HEBDOMADAIRES

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

	1 ^{ERE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE
Culture générale et expression	4h	3h
Mathématiques	4h	4h
Langue vivante (anglais)	3h	3h
Physique-chimie	4h	4h

DOMAINES PROFESSIONNELS

Étude architecturale	2h	2h
Étude et préparation de projet	10h	10h
Organisation et mise en œuvre	8h	8h

MODALITÉS D'ALTERNANCE

40 semaines avec 15 jours par mois en centre de formation
Soit 1400 heures entre le 1^{er} septembre et le 15 juillet.

POURSUITE D'ÉTUDES

- **CPGE Classe préparatoire ATS ingénierie industrielle**
- **Licence pro Métiers du bois**
- **Diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure (arts et métiers, technologies et industries)**
- **Diplôme d'ingénieur de l'École supérieure du bois**



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Durée de la formation** : 2 ans
- **Niveau terminal d'études** : BAC+2
- **Nature du diplôme** : National - Niveau 5
- **Code diplôme** : 320-23412
- **Formation par apprentissage**
- **Coût de la formation** : gratuit pour l'apprenti-financement OPCO

MOYENS MIS À DISPOSITION

- Les activités pratiques se déroulent sur le plateau technique de Construction bois de l'établissement.
- Les apprentis ont à leur disposition des équipements suivants : Centre d'usinage Speed Cut / Parc machines conventionnel, Corroyeuse WENNING Banc d'essais SHIMADZU / Logiciels : CADWORKS, ACCORD...

INDICATEURS

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle... :

www.donbosconice.eu > Centre de Formation d'Apprentis > Informations)

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFAR afin d'envisager des aménagements de la formation. Pour contacter le référent handicap : referent.handicap@donbosconice.eu

RESTAURATION

Les apprentis ont accès à la restauration de l'établissement (5,30 € le repas en 2021-2022 pour indication).

ACCÈS

Tram : Ligne 1-arrêt Palais des Expositions : 450 m-6 mn
SNCF : Gare Nice Riquier : 1km-13 mn
CFAR DON BOSCO - 40, place Don Bosco - 06046 Nice cedex
Contact : Inès PRIETO - Directrice des Etudes
Tél. 04 93 92 85 82 (L.D) i.prieto@donbosconice.eu
UAI : 0062093 T - **Siret** : 304 265 390 00019 - **NAF** : 85.31 Z

CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉREQUIS

Le BTS Systèmes constructifs bois et habitat est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac professionnel du secteur du bois (technicien constructeur bois, technicien de fabrication bois et matériaux associés, etc.), bac STI2D, bac S. Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien. Les démarches s'effectuent via la plateforme PARCOURSUP.FR - plus d'infos sur le site. Les lycéens ou étudiants en recherche d'une réorientation (y compris sous statut apprenti) qui souhaitent s'inscrire en première année de l'enseignement supérieur doivent constituer un dossier et formuler des vœux sur la plateforme Parcoursup (début janvier pour la session débutant en sept.). Pour les autres candidats, prendre directement contact avec le CFAR.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES*

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

- Les cours ont lieu en groupe complet (< 30 apprentis).
- Les activités de travaux dirigés se déroulent en demi-groupes (< 15 apprentis).

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- L'apport de connaissances théoriques a lieu en groupe complet (< 30 apprentis).
- Les activités pratiques se déroulent en demi-groupes (< 15 apprentis).

(* Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation

RÉFÉRENCIEL DE FORMATION

ÉPREUVE / UNITÉ (EU)

- U1** Culture générale et expression
- U2** Langue vivante étrangère 1
- U3** Mathématiques et sciences physiques
- U31** Mathématiques
- U32** Sciences Physiques
- U4** Étude technico-économique
- U41** Répondre à une affaire
- U42** Analyse, dimensionnement et choix de composants
- U5** Conception et suivi de chantier
- U51** Conception de systèmes constructifs bois
- U52** Suivi de chantier
- U6** Expérimentation et mise en oeuvre

ÉPREUVE FACULTATIVE (UFAC)

- UF1** Langue vivante facultative
- UF2** Culture design et architecture

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

ÉVALUATION En cours de formation. Dans chaque discipline, l'apprenti est évalué tout au long de sa formation. L'ensemble de ses résultats est enregistré sur notre plateforme PRONOTE. Tous les semestres, l'ensemble des formateurs se réunit en conseil pour faire le bilan de la période et pour communiquer des recommandations à l'apprenti.

EXAMEN Il comporte sept épreuves obligatoires qui peuvent se décliner en sous-épreuves et, au maximum, deux épreuves facultatives (mobilité, langue vivante étrangère ou régionale). À chaque unité correspond un bloc de compétences et une épreuve ou sous-épreuve. Les candidats titulaires d'un autre diplôme peuvent être dispensés d'une partie des unités. Le candidat présente toutes les épreuves au cours d'une même session: cette forme globale est obligatoire pour les scolaires et les apprentis.

ÉPREUVE (CF RÉFÉRENCIEL CI-DESSUS)	MODE	DURÉE
U1	Ponctuel - Écrit	4h
U2	CCF	
U31	CCF	
U32	CCF	
U41	Ponctuel - Écrit	20min
U42	Ponctuel - Écrit	4h
U51	Ponctuel - Pratique et Oral	40min
U52	Ponctuel - Oral	30min
U6	CCF	
UF1	Ponctuel - Oral	40min

